
DOSSIER DE PRESSE



DÉCOUVERTE DES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS DU BOIS DE LIBREMONT

22 FÉVRIER 2020

CONTACT PRESSE
Élise FRISONI
03 83 91 84 25 / 06 21 90 53 00
elise.frisoni@grandnancy.eu



Situé à Malzéville et à Saint-Max, le Bois de Libremont, d'une surface de 2,4 hectares, jouxte le domaine classé de l'Abiétinée-Cure d'air Trianon et le contournement de Malzéville.

Son aménagement, mené en concertation avec les communes et les riverains, permet d'en faire un lieu où préservation de l'environnement rime avec pratiques sportives et ludiques. À terme, la promenade créée reliera le rond-point de Pixécourt à Malzéville à la voie des Coteaux de Saint-Max. Terrain de jeux pour les plus jeunes et abris réalisés avec le concours de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, voies aménagées pour les cyclistes et les piétons, clairière dessinée, belles vues dégagées sur le paysage : le Bois de Libremont constituera un nouveau parc au sein de la Métropole.



LIBREMONT, UN ESPACE BOISÉ TRAVERSÉ PAR UNE VOIE VERTE

La création des nouveaux aménagements paysagers du Bois de Libremont s'est développée autour de trois objectifs :

- exploiter les richesses du lieu (végétation, ambiances, topographie) ;
- accorder une large place à la concertation avec les habitants ;
- faire intervenir des acteurs locaux (régies, entreprises, écoles, associations).

Pour apporter un regard extérieur sur le projet, la Métropole a mandaté en 2016 un atelier pédagogique de l'École nationale supérieure de paysage de Versailles. Durant six mois (d'octobre 2016 à mars 2017), quatre étudiants de cette prestigieuse école ont arpenté et inventorié les lieux afin d'imaginer leur devenir.

Le bilan de ce travail a renforcé les premières orientations envisagées. La concertation avec les habitants a permis d'impliquer les futurs usagers, d'avoir un retour direct sur leur ressenti et d'adapter ainsi le projet au fil des semaines.



DIAGNOSTIC PAYSAGER

Pour arbitrer les choix sur le projet, un comité de pilotage a été constitué des maires des communes de Saint-Max et Malzéville, du vice-président du Grand Nancy délégué aux Espaces verts et à l'Écologie, ainsi que de l'ensemble des services techniques métropolitains. Quatre comités de pilotage se sont déroulés entre juin 2016 et juin 2018.

Les forts enjeux liés à la proximité du site classé de L'Abiétinée-Cure d'air Trianon ainsi que l'aménagement du contournement de Malzéville ont imposé une analyse globale. Celle-ci a mis en lumière une richesse végétale importante produisant une succession d'ambiances. Le choix définitif de l'aménagement s'est arrêté sur la création d'une voie verte traversant le site avec des séquences en panorama sur l'agglomération.

PARTENARIAT AVEC L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANCY

Un travail avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy (ENSAN) a été développé sous la forme d'un atelier de conception-réalisation avec les étudiants. Huit ateliers se sont déroulés entre janvier et avril 2019.

Le cahier des charges de départ était d'élaborer des structures en bois rond et montables en 10 jours maximum.

Six structures ont été imaginées et trois ont été construites durant le mois de mai.



LA CLAIRIÈRE

La Clairière un lieu emblématique du bois. L'ouverture de l'espace a permis de dévoiler les jeux de topographies complexes de cette partie du parc. Ceux-ci vont désormais pouvoir accueillir des aménagements de détente, de sport et de jeux pour enfants.

Au centre de la clairière trône l'élément emblématique du parc, le Mikado. Cette structure rappelant les chablis d'arbres fruitiers à proximité vient s'articuler sur les arbres existant entre l'espace ouvert et l'espace de pré-bois de la clairière. C'est une structure en bois sur laquelle on peut monter, jouer en équilibre puis redescendre, passer entre, au-dessus, en dessous ! Cette structure est principalement composée d'une ramure d'un arbre au bois dense, ensuite agrémentée d'autres branches et troncs pour créer cet enchevêtrement de bois nécessaire au jeu et lui conférer une dimension de bois sauvage.

MOBILISATION D'UNE MULTITUDE D'ACTEURS

Les travaux de la voie verte à dominante technique ont été réalisés par des entreprises privées, les travaux de sélection d'arbres et d'abattage par les régies du service espaces verts ainsi que les écoles d'horticulture locale (Pixérécourt et Roville-aux-Chênes), et les abris qui jalonnent le site ont été conçus par l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy et réalisés par les étudiants et les régies de la Métropole.

À noter que les travaux ont été réalisés en utilisant un maximum de ressources du site.

CRÉATION D'UN VERGER ASSOCIATIF

Les différentes réunions organisées chaque fin de semaine de travaux ont fait naître une appropriation rapide des riverains proches du site. Un groupe d'habitants particulièrement impliqués a demandé à la Métropole de mettre à leur disposition une partie du projet du bois pour développer une activité associative sur le thème de la culture d'arbres fruitiers. Une convention est en cours d'élaboration pour mettre à disposition une parcelle de 1 200 m² à l'association des Amis du Clos Gourmand.

COÛT FINANCIER

Le coût du projet est de 450 000 € pour 2,5 hectares aménagés.